

TESSI

Société Anonyme au capital de 5 808 740 Euros
Siège Social : 177, cours de la Libération – 38100 GRENOBLE
R.C.S : GRENOBLE B 071 501 571

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT PAR TESSI DE SES PROPRES ACTIONS QUI SERA SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 16 JUIN 2008

Le présent document est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société (www.tessi.fr) ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Emetteur : société anonyme TESSI

Titres concernés : actions TESSI admises aux négociations sur NYSE Euronext, - compartiment C, code ISIN FR 0004529147-TES

I – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Dans le cadre du précédent programme, TESSI a racheté toutes les actions selon l'objectif suivant : Acheter et vendre les actions de la Société en fonction des situations de marché.

- Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte ⁽¹⁾ : 0,08%
- Nombre d'actions annulées au cours de 24 derniers mois : 0
- Nombre de titres détenus en portefeuilles ⁽¹⁾ : 2481 actions
- Valeur comptable du portefeuille ⁽¹⁾ : 133 985,76€
- Valeur de marché du portefeuille ⁽¹⁾ : 83 113,50€

(1) : au 30.04.2008

Tableau de flux du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	27 395	26 151	Options d'achat Achetées	Achats à terme	Options d'achats Vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction	44.18€	43.95€	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants	1 210 538.63€	1 149 445.71€	-	-	-	-

II - REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DETENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 2 481 actions représentant 0,08% du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs

- Interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF : 2 481
- Couverture de titres de créances convertibles en actions dans le cadre de la réglementation en vigueur : 0
- Opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport : 0
- Couverture de plans d'options : 0
- Annulation des actions rachetées : 0

III – NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

- Autorisation du programme : Sera soumise à l'Assemblée Générale du 16 juin 2008
- Titres concernés : actions ordinaires
- Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital de la Société, soit 290 437 actions. Compte tenu des 2 481 actions détenues par TESSI, les rachats porteraient sur un maximum de 287 956 actions (soit 9,91% du capital).
- Prix maximum d'achat : 75 euros
- Montant théorique maximal de l'opération : 21 782 775 euros
- Objectifs par ordre de priorité :
 - Interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF ;
 - Conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
 - Couverture de plans d'options ;
 - Annulation des actions achetées ;
 - Couverture de titres de créances convertibles en actions dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- Durée du programme : 18 mois suivant la date de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2008, soit jusqu'au 15 décembre 2009.